
MÉDITATIONS

VINGT ET UNIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

JUSTICE ET MISÉRICORDE DE DIEU.

ÉVANGILE selon saint Matthieu, (XVIII, 23)

En ce temps-là, Jésus dit : Le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs. Et ayant commencé à entrer en compte avec eux, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents. Mais comme ce serviteur n'avait pas de quoi les rendre, son maître commanda qu'on le vendit, lui, sa femme, ses enfants et tout ce qu'il avait, pour payer ce qu'il lui devait. Ce serviteur, se jetant à ses pieds, le conjurait en lui disant : Ayez pour moi un peu de patience et je vous rendrai tout. Le maître de ce serviteur, en ayant compassion, le laissa aller, et lui remit sa dette. Mais ce serviteur, étant sorti, rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, et, l'ayant pris à la gorge, il l'étouffait presque, en lui disant : Rends-moi ce que tu me dois. Son compagnon, se jetant à ses pieds, le conjurait, en disant : Ayez pour moi un peu de patience, et je vous rendrai tout. Mais il ne voulut point attendre ; et il alla donner ordre qu'on le mit et qu'on le retint en prison jusqu'à ce qu'il lui rendit ce qu'il lui devait. Les autres serviteurs, ses compagnons, le voyant agir avec une telle dureté, en furent fort indignés, et vinrent avertir leur commun maître de tout ce qui venait d'arriver. Alors son maître, l'ayant fait venir, lui dit : Méchant serviteur, je t'ai remis tout ce que tu me devais, dès que tu m'en as prié : ne fallait-il donc pas que tu eusses aussi pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ? Aussitôt, plein d'une juste colère, le maître le fit livrer entre les mains des bourreaux, pour ne le point épargner, jusqu'à ce qu'il paya ce qu'il lui devait. C'est ainsi que mon Père, qui est dans le ciel, vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du Cœur.

Sommaire pour la veille au soir.

Nous méditerons demain sur l'évangile du jour, et nous y apprendrons : 1° nos devoirs envers la justice de Dieu ; 2° nos devoirs envers sa miséricorde. - Nous prendrons ensuite la résolution : 1° de nous rappeler, quand nous parlons, que la justice divine nous demandera compte de chacune de nos paroles ; quand nous agissons, qu'elle nous demandera compte de chacun de nos actes ; 2° de traiter le prochain avec le même esprit de miséricorde et de support dont Dieu use envers nous. Nous retiendrons pour bouquet spirituel la parole de Notre-Seigneur :

Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux.

Méditation pour le matin.

Adorons Jésus-Christ sous l'image de ce roi dont parle notre évangile, roi juste, qui demande à ses officiers un compte exact des biens dont il leur a confié la gestion, mais aussi roi miséricordieux, qui accorde le pardon à qui l'implore, à condition qu'on pardonne soi-même aux autres. Qu'à ce double titre Jésus-Christ mérite bien tous nos hommages ! Rendons-les-lui du meilleur de notre cœur.

Premier point.

Nos devoirs envers la justice de Dieu.

Nous devons la prévenir, la craindre et la satisfaire : 1° la prévenir en tenant toujours notre conscience pure ; car, comme le maître de notre évangile, cette justice adorable nous citera un jour à son tribunal : là nous aurons à

lui rendre compte de chaque action, de chaque parole, de chaque pensée, de l'emploi de notre temps, de l'usage de nos talents, de nos grâces, de nos biens ; et ce compte, nous devons le tenir toujours prêt, parce qu'à tout moment la mort peut nous le demander. Hélas, qu'on n'y pense guère ! On vit comme si on n'avait à rendre compte de rien à personne et qu'on ne releva que de soi-même. Qu'on agirait bien autrement si l'on se disait : Je suis sous le regard de mon juge, à qui j'aurai à rendre compte de cette action ! Qu'on parlerait plus discrètement, si l'on se disait : Dieu est là, qui entend cette parole et m'en demandera compte. – 2° Nous devons craindre la justice de Dieu : Il est horrible, dit saint Paul, de tomber entre ses mains, sans être prêt. Le roi, raconte notre évangile, enleva au serviteur infidèle tous ses biens, c'est-à-dire que Dieu enlèvera au pécheur tous ses biens de fortune, de grâce, de gloire, de nature même ; il le précipita dans les ténèbres extérieures, c'est-à-dire que Dieu condamnera le pécheur aux horribles ténèbres de l'enfer ; il le livra aux exécuteurs de sa justice, c'est-à-dire que Dieu livrera le pécheur aux démons, qui emploieront à le tourmenter ce qu'ils auront d'esprit, de force, de rage ; enfin il le fit jeter dans les ténèbres, pieds et mains liés, c'est-à-dire que ce malheureux ne pourra faire ni un pas, ni une action, pour en sortir, c'est-à-dire encore que son malheur sera éternel. Ces châtimens sont sévères sans doute ; mais il les fallait tels, parce que si la crainte d'un si grand mal n'enchaînait les passions, il n'y aurait ni justes sur la terre, ni bienheureux au ciel ; tous, cédant à la mauvaise nature, se damneraient. Or rien de plus digne de Dieu que de nous avoir ainsi fait comme une nécessité d'être heureux, et forcés en quelque sorte à entrer au paradis. Ô mon Dieu, je ne l'avais pas encore compris. Merci de l'enfer, c'est l'œuvre de votre amour, comme de votre justice ; faites que je le craigne, de cette crainte salutaire qui est le commencement de la sagesse. – 3° Nous devons satisfaire à la justice divine, c'est ce que nous apprend le serviteur de notre évangile : il se prosterne aux pieds de son maître ; humilions-nous de même devant Dieu. C'est la première satisfaction que demande sa justice. Puis ce serviteur prie avec instance, il prie avec confiance, il prie avec une volonté sincère de réparer le passé par une vie meilleure. Faisons de même, et nous obtiendrons notre pardon.

Deuxième point.

Nos devoirs envers la miséricorde de Dieu.

Nous devons : 1° L'aimer, car n'est-elle pas infiniment aimable, la miséricorde de ce Dieu qui, offensé partout, à tous moments, par toutes sortes de personnes, et en toutes manières, supporte tout en silence et comble de biens ceux-là mêmes qui l'offensent ; cette miséricorde, qui pouvait nous faire mourir quand nous étions en péché, qui nous a supportés jusqu'à ce jour, où il nous offre le pardon avec son paradis et nous conjure d'accepter l'un et l'autre ? Bonté touchante, que nous figure le roi de notre évangile, lequel a pitié de son serviteur et lui laisse le temps de s'acquitter. - Nous devons : 2° avoir confiance aux divines miséricordes. Oh, que ceux-là entendent mal la bonté de Dieu, qui s'en détient, se découragent, se désolent et disent : Le ciel m'abandonne ; je ne me sauverai pas ! Comprendons mieux Dieu et ses miséricordes. Au service d'un Dieu si bon, se sauve qui veut : il suffit de le vouloir. Quelles que soient nos misères, nous devons toujours avoir courage et confiance, lutter contre les obstacles, et tenir pour assuré que nous serons sauvés si nous le voulons. Quelques revers que Dieu nous envoie, souvenons-nous qu'il ne frappe que pour guérir. - 3° Nous devons imiter les miséricordes de Dieu dans nos rapports avec le prochain. Le serviteur de l'Évangile, après avoir obtenu sa grâce, ne voulut point l'accorder à son compagnon ; le roi l'apprend, le mande, et rétracte la grâce accordée. J'avais eu pitié de vous, lui dit-il, ne deviez-vous pas aussi avoir pitié de votre compagnon ? Ainsi, remarque Jésus-Christ, fera le Père céleste à quiconque ne pardonnera pas à son frère du fond du cœur. Point donc de pardon pour qui ne pardonne pas, pour qui conserve du ressentiment des torts reçus. Dieu souffre toutes nos fautes sans se venger, sans s'emporter, sans même laisser voir qu'il est mécontent. C'est pour nous apprendre qu'il ne faut pas être si sensibles au mal qu'on nous fait, ou que nous nous imaginons qu'on a voulu nous faire ; ni être impatientes, colères, vindicatifs, implacables, souvent pour des riens ; qu'il faut, au contraire, être toujours bons, doux, indulgents, miséricordieux, comme notre Père céleste, et avoir contre lui grande pitié des misères de l'humanité dans la personne de nos frères.

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.
